

Conseil APF de Département du Gard
Lisette PERSILLET-LABOURAYRE,
Représentante

Sylvain BOSC,
Référént accessibilité

Mairies du Gard
A l'attention de Monsieur/Madame le/la Maire
Mesdames/Messieurs les Conseillers

A Nîmes, le 27 novembre 2020

Nos réfs :
LP/SB/OLG/MP/2020/25
Objet :
Demande de rendez-vous
Copie :
Didier LAUGA, Monsieur le Préfet du Gard
Philippe RIBOT, Président de l'Association des Maires de France du Gard

Monsieur/Madame le/la Maire,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre association est l'une des principales organisations représentatives des personnes en situation de handicap et de leurs proches en France. À ce titre, nous souhaitons dès le début de votre mandat vous apporter notre expertise et nos expériences de vie utiles pour l'ensemble de vos concitoyens, comme nous le faisons depuis des années.

Notre association, mobilisée au quotidien auprès de nos adhérents(es) en situation de handicap pour maintenir les liens et répondre à des situations d'urgence, a été témoin de drames durant l'année particulièrement difficile que nous vivons (fort isolement, impossibilité de faire ses courses, vie à domicile dégradée faute d'aide humaine, interruptions brutales des soins, épuisement des aidants sans possibilité de répit...).

Cette crise doit vous convaincre, si vous ne l'étiez déjà, de la précarité dans laquelle vit un certain nombre de personnes en situation de handicap et leurs proches. De plus, les conséquences économiques vont être majeures, **les personnes en situation de handicap et leurs proches ne peuvent en être les "victimes collatérales" une fois de plus !**

De la même manière les engagements relatifs aux travaux d'accessibilité et leur contrôle doivent être poursuivis et renforcés en Commission Communales d'Accessibilité (CCA) ou groupe de travail !

En début d'année, une enquête APF France handicap réalisée en partenariat avec l'IFOP auprès de 12 000 citoyennes et citoyens (concernés ou pas par le handicap) a montré que 9 répondants sur 10 avaient des difficultés pour se déplacer dans leur commune ou leur ville. Les résultats détaillés de cette enquête¹ ainsi que notre plaidoyer² sur l'accessibilité sont disponibles sur internet.

Nous devons tirer tous les enseignements de cette crise et rechercher ensemble les réponses de proximité les plus adaptées au regard des droits fondamentaux et des attentes de nos concitoyens.

¹ Enquête APF France handicap-Ifop, janvier 2020 – Voir l'intégralité des résultats de l'enquête APF France handicap / IFOP 2020 : <https://www.apf-francehandicap.org/france-accessible-2020-25843>

² Pour un plan « France accessible » ambitieux concrétisant un égal accès à la citoyenneté : https://www.apf-francehandicap.org/sites/default/files/note_politique_accessibilite_juillet_2020_vdef.pdf

Au moins 12 millions de personnes vivent avec un handicap en France et 8 millions de personnes sont des aidants. Il est donc essentiel que le **sujet du handicap soit à l'agenda de vos premières décisions municipales**. Ces mesures concernent également les personnes âgées ou d'autres catégories de la population, en matière de, politique du logement, d'urbanisme, de transports...

Il est inconcevable que les personnes en situation de handicap restent "invisibles" ou "ignorées" dans nos communes !

Nos villes et nos communes constituent par essence le lieu du "vivre ensemble", de la citoyenneté et de la démocratie participative.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner et vous conseiller sur une politique inclusive du handicap.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur/Madame le/la Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le Conseil APF de département du Gard

Lisette PERSILLET-LABOURAYRE
Représentante

Sylvain BOSC
Référent Accessibilité

